

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 SEPTEMBRE 2012**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 4 septembre 2012, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Était absent de l'assemblée :

Sylvain Gauthier **cons. au poste no: 5**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 13 h 05 par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

**Consultation publique règlement 427-12 – Usage antenne
Consultation publique règlement 367-12-06 – Zonage**

La consultation publique pour les règlements ci-haut mentionnés aura lieu mardi le 4 septembre 2012 à 19h.

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

434-09-2012

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Administration

- 1.1 Vallacquois
- 1.2 Règlements municipaux
 - 1.2.1 Règlement 427-12 – Usage antenne (consultation)
 - 1.2.2 Règlement 367-12-06 – Zonage (consultation)
 - 1.2.3 Règlement 429-12 – Règlement d'emprunt véhicules roulants

2. Réseau routier, transport

- 2.1 Soumission rechargement chemin Lac-de-l'Orignal
- 2.2 Camion 10 roues usagé
- 2.3 Soumission sable d'hiver
- 2.4 Soumission sel

3. Service à la collectivité

- 3.1 Calendrier des activités automne 2012
- 3.2 Soumissions rénovation Pavillon Bélair
- 3.3 Table de partage
- 3.4 Radio communautaire

Période de questions

Levée de l'Assemblée

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 SEPTEMBRE 2012**

ADOPTÉE

**1. Administration
1.1.1 Vallacquois**

435-09-2012

Il est proposé par madame Lise Tremblay, conseillère, et résolu à l'unanimité de ratifier la parution du Vallacquois édition de septembre 2012.

ADOPTÉE

Sondage – code d'éthique sur le lac Quenouille

436-09-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre l'envoi d'un sondage s'adressant aux résidents du lac Quenouille concernant la réalisation d'un code d'éthique du lac Quenouille.

ADOPTÉE

**1.2 Règlement municipaux
1.2.1 Règlement 427-12 – Usage antenne**

Cette rubrique est reportée.

**1.2 Règlement municipaux
1.2.2 Règlement 367-12-06 - Zonage**

Cette rubrique est reportée.

**1.2 Règlement municipaux
1.2.3 Règlement 429-12 – Règlement d'emprunt véhicules roulants**

437-09-2012

CONSIDÉRANT l'avis de motion du 10 août 2012;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par le secrétaire-trésorier lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement d'emprunt 429-12 décrétant l'acquisition d'un camion 6 roues et d'une rétrocaveuse de marque John Deere pour un emprunt total de trois cent vingt mille (320 000\$) dollars, dont l'amortissement sera sur une période de quinze (15) ans.

ADOPTÉE

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 SEPTEMBRE 2012**

2. Réseau routier, transport

2.1 Soumission rechargement chemin Lac-de-l'Orignal

438-09-2012

CONSIDÉRANT la résolution 416-08-2012 permettant le rechargement du chemin du Lac-de-l'Orignal;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues des compagnies suivantes à savoir :

Sable et Gravier DTN & Excavation Tremblant-Nord : 59 557.05 \$ taxes incluses

Les Excavations Lambert inc. : 77 493.15 \$ taxes incluses

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Sable et Gravier DTN Inc. & Excavation Tremblant-Nord pour un montant total de 59 557.05 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2.2 Camion 10 roues usagé

439-09-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre l'acquisition d'un camion 10 roues usagé 2004 de l'entreprise Camions A & R Dubois Inc. pour un montant de 67 500\$ taxes en sus avec un montant supplémentaire allant jusqu'à 3 000 \$ pour le changement de benne avec une nouvelle peinture si nécessaire.

Monsieur Farid Madaoui, inspecteur en voirie ou monsieur Sylvain Michaudville, directeur général, sont autorisés à signer tous les documents pour acquérir le véhicule et obtenir l'immatriculation.

ADOPTÉE

440-09-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre l'acquisition des équipements pour permettre au camion acquis aux termes de la résolution 439-09-2012 d'effectuer le déneigement.

Monsieur Farid Madaoui, inspecteur en voirie ou monsieur Sylvain Michaudville, directeur général, sont autorisés à signer tous les documents pour aller en soumission et accorder le contrat pour ces équipements.

ADOPTÉE

441-09-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de financer le camion et les équipements mentionnés aux résolutions 439-09-2012 et 440-09-2012 au moyen de financement par l'intermédiaire de Crédit-Bail Spar Inc dont le crédit-bailleur et les termes sont les suivants :

Crédit-bailleur : Banque HSBC Canada, Division Crédit-bail;

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 SEPTEMBRE 2012**

Taux 3.65 %, frais de dossier de 500 \$ taxes en sus, 60 mois.

Que le directeur général, monsieur Sylvain Michaudville, soit autorisé à signer tous les documents nécessaires pour réaliser la présente.

ADOPTÉE

2.3 Soumission sable d'hiver 2012

442-09-2012

CONSIDÉRANT l'appel d'offre public du 13 août 2012 pour le sable d'hiver;

CONSIDÉRANT l'ouverture de deux soumissions le 23 août 2012 par Stéphanie Russell, directrice générale par intérim, en présence de Farid Madaoui et de Véronique Cronier des soumissions suivantes :

Les Excavations Lambert inc. : 28 801.24 \$ taxes incluses

DTN Excavation : 30 698.33 \$ taxes incluses

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Les Excavations Lambert inc. pour un montant total de 28 801.24 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2.4 Soumission sel 2012

443-09-2012

CONSIDÉRANT l'appel d'offre public du 13 août 2012 pour le sel;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues des compagnies suivantes, à savoir :

Sifto Canada Corp : 23 901 \$ taxes incluses

Mines Seleine : 24 705.83 \$ taxes incluses

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Sifto Canada Corp. pour un montant total de 23 901 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

3. Service à la collectivité

3.1 Calendrier des activités automne 2012

444-09-2012

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter le calendrier des activités d'automne 2012 en y ajoutant des précisions sur le type de danse zumba dans le formulaire d'inscription.

ADOPTÉE

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 SEPTEMBRE 2012**

3.2 Soumissions rénovation Pavillon Bélair

445-09-2012

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, appuyé par monsieur Pierre Cantin d'utiliser le surplus budgétaire pour les dépenses non budgétées aux coûts d'environ 46 000\$ reliées aux rénovations du Pavillon Bélair.

Il est proposé par madame Lise Tremblay, appuyée par monsieur Marc-André Gendron de reporter la décision d'utiliser le surplus budgétaire pour les dépenses non budgétées aux coûts d'environ 46 000\$ reliées aux rénovations du Pavillon Bélair jusqu'au 14 septembre prochain pour connaître la situation budgétaire.

On passe au vote :

Sur la proposition de madame Lise Tremblay : les conseillers Marc-André Gendron et Lise Tremblay sont en faveur; les conseillers Denis Desautels, Denis Tremblay et Pierre Cantin sont contre. La proposition est rejetée à la majorité.

Sur la proposition de monsieur Denis Desautels : les conseillers Denis Desautels, Denis Tremblay et Pierre Cantin sont en faveur. Les conseillers Marc-André Gendron et Lise Tremblay sont contre. La proposition est acceptée à la majorité.

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, appuyé par monsieur Pierre Cantin et adopté à la majorité d'utiliser le surplus budgétaire pour les dépenses non budgétées aux coûts d'environ 46 000\$ reliées aux rénovations du Pavillon Bélair.

ADOPTÉE

446-09-2012

CONSIDÉRANT l'obtention de deux soumissions pour la rénovation du Pavillon Bélair le 27 août 2012 ;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à la majorité, madame Lise Tremblay et monsieur Marc-André Gendron émettant leur dissidence d'accepter les soumissions relatives à la rénovation du Pavillon Bélair suivantes :

Les constructions Larix pour un montant de 68 956 \$;
Électricien Pichélectrique pour un montant de 9 770 \$.

ADOPTÉE

3.3 Table de partage

447-09-2012

CONSIDÉRANT que la Municipalité soutien la création d'un organisme à but non lucratif pour la gestion du comptoir de dépannage alimentaire;

CONSIDÉRANT que la Municipalité prend en charge le comptoir de dépannage alimentaire en attendant la création de cet organisme et

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
4 SEPTEMBRE 2012**

qu'une avance de fonds est nécessaire afin d'offrir le service aux citoyens dans le besoin ;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité :

De permettre une avance de fonds de 700\$ pour l'achat de matériel nécessaire ;

De déposer le projet de budget 2012-2013 déposé par monsieur Denis Tremblay, au montant de 6 760 \$;

ADOPTÉE

3.4 Radio communautaire

448-09-2012

CONSIDÉRANT la résolution 06-01-2012 permettant à la radio communautaire d'utiliser un local du Pavillon Bélair pour les activités reliées à la radio;

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre à la radio communautaire d'utiliser ce local pour une durée de 4 ans renouvelable incluant l'utilisation de l'électricité et du chauffage, du service téléphonique, de l'Internet et de la boîte postale du 348 chemin de Val-des-Lacs.

ADOPTÉE

Période de questions

Levée de l'assemblée

449-09-2012

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 13 h 50.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Berthe Bélanger,
maire**

**Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur général**